

Charenton

n° 291

Février 2025

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**Zoom sur les conseils
de quartier**

page 8

GRAND ANGLE
**Pour une ville à hauteur
d'enfant**

page 15

PORTRAITS
**Nicolas Marischael
et Guillaume Boilley**

page 22



Une campagne nationale pour sensibiliser le grand public sur le rôle essentiel des communes.

Face aux crises que traverse notre pays, les communes sont plus que jamais un pôle de stabilité comme d'efficacité et un repère pour les Français. L'Association des Maires de France a lancé une campagne nationale de sensibilisation et d'information intitulée "Les communes... Heureusement !", destinée à souligner ce rôle essentiel des communes et intercommunalités. "Heureusement que notre pays bénéficie de ce socle d'innovation et de performance publique pour apporter nombre de services de proximité aux habitants, pour renforcer les liens entre eux, pour améliorer leur qualité de vie et pour porter des projets concrets pour l'avenir. Heureusement que nos concitoyens peuvent s'appuyer sur plus de 500 000 élus municipaux et intercommunaux dévoués à la chose publique, et sur les agents des collectivités, pour trouver des réponses à leurs problèmes du quotidien. Heureusement que les communes et leur intercommunalité construisent et entretiennent les écoles, les routes, les équipements sportifs et culturels, les cimetières, etc., sans jamais emprunter pour leur fonctionnement, donc en respectant la règle d'or financière, ce qui en fait parmi les plus vertueuses d'Europe." amf.asso.fr

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Décryptage

"Zoom sur les conseils de quartier"

10 Ensemble

12 En direct

14 En bref

15 GRAND ANGLE

"Pour une ville à hauteur d'enfant"

19 Rencontre

Valentin Heyne

20 Citoyens de demain

22 Portraits

Nicolas Marischael et Guillaume Boilley

24 Au quotidien

26 Rendez-vous

28 Agenda

29 Disparitions

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédacteur en chef Stéphane Legras (01 46 76 47 87) • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Céline Lormier, Samy Gavman Photos Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Philippe Choux, Nathalie Baron, Julien Hamelin, Debby Termonia, Grangoprod, Generali, Sophie Moisson, Atelier de Charenton, Adobe Stock, Freepik • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page Cyril Doumbé, Stéphane Legras • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Je tiens à remercier chaleureusement nos concitoyens qui étaient nombreux à assister aux cérémonies de vœux dans les quartiers au cours du mois de janvier. La Municipalité avait privilégié cette nouvelle formule en raison du contexte budgétaire tendu. Elle a été appréciée et a permis des échanges entre les élus et les habitants dans un esprit de convivialité et de proximité.

Ces cérémonies furent aussi l'occasion de présenter les nombreux projets qui verront le jour au cours des prochains mois. 2025 sera particulièrement riche en projets, en défis bien sûr, mais aussi en réussites !

À Charenton, plus que jamais, nous avons fait le choix de l'action concrète et de l'embellissement de la ville dans le respect de nos marges budgétaires et grâce au soutien financier de nos partenaires. Aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés rue de Paris par le Département, rénovation globale du groupe scolaire Aristide Briand, création du Parc de l'Hôtel de Ville, réaménagement complet du square du 11 novembre, jouxtant la villa Bergerac, ouverture du pôle Santé Gravelle, extension des locaux de la police municipale et de son centre de supervision urbaine, etc ... Notre ville continue de se transformer au bénéfice des Charentonnais.

À l'occasion des vœux, les 100 Charentonnais qui s'impliqueront désormais dans le cadre du second mandat des Conseils de quartier, nos instances de participation locale, ont aussi été mis à l'honneur. Je les félicite à nouveau pour leur engagement et ainsi d'œuvrer avec la Municipalité en faveur de

l'intérêt général. La participation locale marquera aussi une nouvelle étape, en février 2025, puis le nouveau Conseil Municipal des jeunes sera installé dans les tous prochains jours.

L'épanouissement et la réussite des enfants fréquentant les établissements scolaires de Charenton sont au cœur de l'action de la Municipalité et figurent au rang de nos priorités. La Ville vient ainsi de mettre en œuvre son nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEdT) 2024-2027. Il s'agit d'une feuille de route ambitieuse tournée vers nos jeunes concitoyens. Elle permettra le développement de la politique éducative de la Ville en confortant les synergies avec les nombreux acteurs éducatifs du territoire. Charenton Magazine consacre un dossier, ce mois-ci, à cet outil important.

Par ailleurs, le 4^e de couverture de notre journal reprend la campagne de sensibilisation intitulée "les communes heureusement" de l'Association des maires de France (AMF). En raison du contexte institutionnel troublé et des crises que traverse notre pays, il est important de souligner que les communes sont des pôles de stabilité qui assurent des services de proximité avec une gestion rigoureuse car elles doivent voter leur budget à l'équilibre. Il convient que l'État les conforte et leur donne des moyens de poursuivre leurs actions et non d'assécher leurs budgets..

Je vous invite aussi à lire les portraits des deux artisans d'art Charentonnais, Nicolas Marischaël et Guillaume Boilley, qui ont participé à la reconstruction de la Cathédrale Notre Dame de Paris. Leurs parcours sont remarquables et source d'inspiration. Comme moi, vous avez tous été marqués par la renaissance de ce joyau permis par le travail d'artisans qui mêlent éternellement leur art à l'Histoire de France.

C'est une fierté, il faut encourager le travail des artisans d'art qui développent des savoir-faire reconnus, à l'international, et peuvent aussi susciter des vocations parmi les jeunes en matière d'orientations professionnelles.

Le Parisien du 17 décembre dernier a publié un article intitulé "Notre palmarès des villes gourmandes". La 4^e place a été attribuée à notre commune pour la qualité et la diversité de son offre culinaire. C'est un motif de satisfaction qui fait écho au travail des commerçants locaux appréciés par nos concitoyens et qui font rayonner notre ville.

Enfin, je suis persuadé que les Charentonnais seront nombreux à participer ou à assister en tant que spectateurs à la 40^e édition des Foulées Charentonnaises le dimanche 16 février. Bravo à tous les bénévoles de l'association Azur Olympique pour l'organisation dynamique de cet événement sportif communal important.

Bien à vous.

< RETOUR EN IMAGES >



BRADERIE CULTURELLE | Samedi 7 décembre, l'équipe des Médiathèques organisait une braderie à la Médiathèque de Bercy. Des centaines de livres et disques étaient proposées à de nombreux amateurs venus faire de bonnes affaires.

REPAS DE NOËL | Ce rendez-vous solidaire a été organisé à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio. Le mercredi 25 décembre, plus de 200 personnes se sont retrouvées dans l'église Saint-Pierre, reconvertie en salle de restaurant pour l'occasion. Le repas, moment de partage, a permis à des personnes isolées, sans-abri, âgées seules ou réfugiées, de ne pas rester seules. Il a été mis en place avec le soutien de la Ville, du Centre communal d'action sociale, des commerçants, et grâce à des collectes chez Auchan et Aldi, et de diverses associations, Secours catholique, Saint-Vincent-de-Paul, A3A, Le Petit Plus et de très nombreux bénévoles mobilisés pour toute la préparation et le Jour J. Cet événement a lieu chaque année depuis plus de 10 ans.



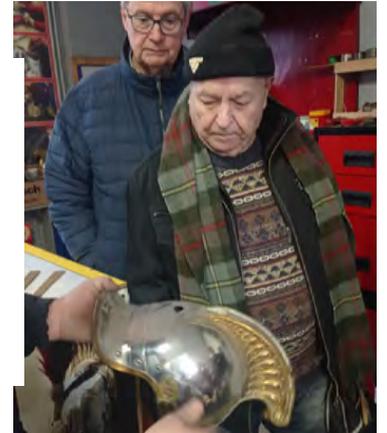
PETIT-DÉJEUNER DU SERVICE EMPLOI | C'est une tradition. Chaque année, depuis 6 ans, avant les vacances de Noël, la direction de l'Economie et de l'emploi organise un petit-déjeuner pour les usagers de la structure. Ce moment de partage et de convivialité permet de mettre du baume au cœur à ceux qui en ont besoin avant de débiter une nouvelle année. A noter que service est ouvert et accueille toutes les personnes en recherche d'emploi de Charenton et de Saint-Maurice du lundi au jeudi de 9h à 12h à l'Espace Toffoli, 12 rue du Cadran. Contact par téléphone au 01 46 76 50 00 ou par mail (emploi@charenton.fr), cette fois du lundi au vendredi.

< RETOUR EN IMAGES >



VERNISSAGE DU SALON DE CHARENTON | Incontournable de la saison de l'Espace Art et Liberté, le Salon de Charenton accueillait cette année le peintre installé en Bretagne Yan Marczewski comme invité d'honneur. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à son vernissage, le jeudi 12 décembre, en présence du Maire, Hervé Gicquel, de Delphine Herbert, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, et de nombreux élus. En tout, le Salon a accueilli 228 exposants.

VISITE DES ATELIERS DE LA GARDE RÉPUBLICAINE | Un groupe d'une dizaine de membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Charenton et de Saint-Maurice a eu l'honneur de visiter les ateliers de la Garde républicaine, le jeudi 9 janvier. Installés dans la caserne Verines, place de la République à Paris, on y réalise et entretient notamment les selles, les casques et les armes, parfois plus que centenaires, de cette unité de la Gendarmerie effectuant des missions d'honneur et de sécurité.



CAUSERIE SUR LA LITTÉRATURE GERMANIQUE | Elle s'est tenue le dimanche 24 novembre 2024, à la Bibliothèque pour tous. Elle co-organisait cette causerie sur la littérature germanique avec le Comité de jumelage Allemagne. Des échanges cordiaux ont réuni une trentaine de personnes, dont le Maire, Hervé Gicquel.

< RETOUR EN IMAGES >



INAUGURATION DES ILLUMINATIONS ET DU VILLAGE DE NOËL | Cette année encore, les décorations de Noël et la nouvelle installation du Village de Noël respectaient une démarche éco responsable. La création et la fabrication de cette dernière revenait presque entièrement aux jardiniers de la Ville avec des matériels de récupération et du recyclage. Ils ont utilisé des palettes en bois ayant servi à livrer la pelouse synthétique lors de la réfection du terrain de foot du stade Henri Guérin, pour fabriquer le chalet avec les ours automates. Ils ont aussi réutilisé des platanes malades et creux de la rue de Paris abattus par le Conseil départemental du Val-de-Marne pour créer des bancs et les décors dans le village. Le tout a été inauguré le vendredi 6 décembre.



MARCHÉ DE NOËL | Les commerçants de Charenton Quartier (Club Gravelle Entreprendre) ont organisé pour la 4^e année un marché de Noël qui s'est tenu sur 12 jours en décembre place de l'Eglise. Ce fut un succès, puisque plus de 15 000 passages ont été enregistrés pour découvrir chalets accueillants des produits artisanaux et des animations, le tout dans une ambiance familiale et conviviale. Les sponsors de Charenton Quartier (Club Gravelle Entreprendre) ont été : CCI 94, Ambrille, Maryne Arsale, Body Hit, CapiFrance, Codyweb, Cow Work 14, De la Chambre au Grenier, Sandra Gillot, Nat'urellement Zen, Nat & Bio, La Source des Eauxn, EPT Paris Est Marne&Bois.



< RETOUR EN IMAGES >

CHARENTON ROLLER | Une première synonyme de succès. Du 20 décembre au 4 janvier, de nombreux Charentonnais, de tous âges, ont chaussé les rollers au Complexe sportif Nelson Paillou.



Jean-Marc BOCCARA

Adjoint au Maire chargé de l'Animation

Cette année, en raison de l'indisponibilité de la place Aristide Briand où nous installons traditionnellement la patinoire de glace, nous avons choisi d'innover et de proposer une alternative tout aussi conviviale et festive : une piste de roller. Nous savons combien la patinoire est un rendez-vous très attendu, mais les travaux indispensables du marché du centre nous ont poussés à repenser notre animation saisonnière. La piste de roller, accessible à tous, a offert une expérience ludique et sportive qui a su séduire petits et grands, une occasion unique de découvrir une activité différente tout en préservant l'esprit festif et rassembleur de cette période de l'année.

LETRE AU PÈRE NOËL | Jusqu'au 4 décembre, les enfants de 3 à 8 ans étaient invités à participer au jeu-concours de la plus belle lettre au Père Noël. La remise des prix s'est déroulée le samedi 14 décembre, à l'espace Toffoli.



VŒUX POPULATION | C'est dans une version revisitée que le Maire et la Municipalité ont présenté leurs vœux à la population. Dans une quête de davantage de proximité avec les Charentonnais, quatre rendez-vous au cœur des quartiers de la ville avaient été donnés du 6 au 21 janvier. A chaque fois les Charentonnais sont venus en nombre, d'autant que des animations pour les enfants étaient prévues.



Judi 16 janvier à l'Espace Jeunesse (quartier Bercy)



Mardi 7 janvier à l'Espace Art et Liberté (quartier Valmy)



Mardi 21 janvier à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (quartier Pasteur)



Lundi 6 janvier à l'Espace Toffoli (quartiers Pont et Centre)

Zoom sur les Conseils de quartier

Créée en 2021, cette instance participative réunit habitants et élus autour de projets locaux et d'idées nouvelles. De tout nouveaux conseillers de quartier viennent d'entamer leur mandature pour les deux ans à venir. Explications autour de cette deuxième édition.



Voilà bientôt quatre ans que les Conseils de quartier ont vu le jour à Charenton. Pour animer chacune de ces instances participatives, deux élus municipaux et des conseillers de quartier. Après une première mandature, avec une cérémonie d'intronisation en décembre 2021, de nouveaux conseillers de quartier viennent d'être élus.

À l'issue d'un processus d'appel à candidatures et d'un tirage au sort organisé en novembre dernier, 20 membres titulaires ont été désignés pour chaque quartier. Les candidats non tirés au sort deviennent suppléants. Parmi les titulaires, jusqu'à 6 membres (par Conseil de quartier) du premier mandat restent en place, pour cette mandature. Objectif : assurer une continuité, un passage de relais et un

transfert d'expériences aux nouvelles équipes en place.

Le 7 décembre dernier, l'ensemble des conseillers de quartier s'est retrouvé pour la première fois, à l'occasion d'une cérémonie d'installation à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie en présence du Maire, Hervé Gicquel, ainsi que de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et à la Citoyenneté et des élus municipaux référents de chaque quartier. Enthousiastes, pleines d'énergie et d'idées, ces équipes renouvelées se sont dites prêtes pour ce mandat 2025-2026 et ont exprimé leurs envies de collaborer étroitement avec la Municipalité, en lien avec leurs élus de secteur et les services municipaux.

Renforcer le lien de proximité

Soucieuse d'associer toutes les générations à la vie de la commune, la Municipalité complète d'ailleurs ces dispositifs par le Budget Participatif, le Conseil municipal des jeunes et le Conseil des seniors. Autant de possibilités de s'investir, faire des propositions et s'engager collectivement au service de Charenton. Mais concrètement, qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ? Issu de la loi sur la démocratie de proximité il s'agit d'un lieu d'échanges et de réflexion où habitants et élus œuvrent de concert pour améliorer le cadre de vie.

La loi instaurée en 2002 ne s'applique qu'aux communes de 80 000 habitants et plus, il s'agit donc d'une politique volontariste de la part de Charenton. Les Conseils de quartier

« DÉCRYPTAGE »

visent ainsi à renforcer le lien de proximité entre la municipalité et ses concitoyens. Les cinq quartiers de Charenton - Valmy, Bercy, Centre, Pont et Pasteur - ont été délimités en fonction des spécificités géographiques du territoire afin de garantir un bon équilibre entre chacun d'eux. De l'information sur les projets municipaux à la co-élaboration d'initiatives, les conseillers de quartier participent activement et à divers niveaux à la vie de leur secteur et plus largement de toute la ville. Ils travaillent sur des thématiques variées : l'environnement, la mobilité, la solidarité, la vie culturelle, sportive ou encore l'animation de quartier. Les conseillers de quartier et les élus référents travaillent main dans la main et peuvent ponctuellement accueillir des personnalités extérieures et des partenaires locaux, pour les éclairer selon leurs projets.

Représentativité et parité

Ces espaces de concertation sont d'autant plus précieux qu'ils permettent de relayer

directement les aspirations des habitants. On notera que les conseillers ont en outre été désignés, selon un principe de parité et de représentativité. Cette représentation diversifiée garantit une meilleure compréhension des besoins locaux. Cela favorise ainsi un dialogue équilibré, enrichi par la pluralité des voix et des expériences.

Les Conseils de quartier s'organisent autour d'un fonctionnement souple et adapté aux enjeux de chacun des secteurs de la ville. Des réunions plénières, ouvertes à tous les habitants et élus, se tiennent chaque année. Celles-ci sont l'occasion d'échanger sur les sujets au cœur de chaque quartier. Parallèlement, des groupes de travail thématiques permettent d'approfondir les sujets comme l'amélioration de la circulation ou la mise en place de balades urbaines et diagnostics partagés sur le terrain. Les dispositifs de concertation offrent aussi un cadre idéal pour impliquer les habitants dans

les grands projets municipaux. Chaque Conseil de quartier fait partie du comité de suivi du budget participatif.

Ces réunions ne se limitent pas à des discussions. Elles ont pour objectif de produire des résultats concrets et mesurables, à travers une feuille de route commune. En travaillant ensemble, élus et citoyens bâtissent ainsi une ville plus harmonieuse... et à l'écoute des attentes de chacun.

Le Conseil de quartier en bref

Son rôle ?

Le Conseil de quartier est une instance consultative. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de réflexion et de concertation sur les sujets concernant le quartier et la ville. C'est une manière concrète de s'impliquer dans la vie locale.

Sa composition ?

Fondé sur le principe de la parité et de la représentativité, le Conseil de quartier est composé de 2 élus référents et de conseillers de quartiers, élus pour un mandat de 2 ans (20 citoyens titulaires et 20 suppléants, au maximum).

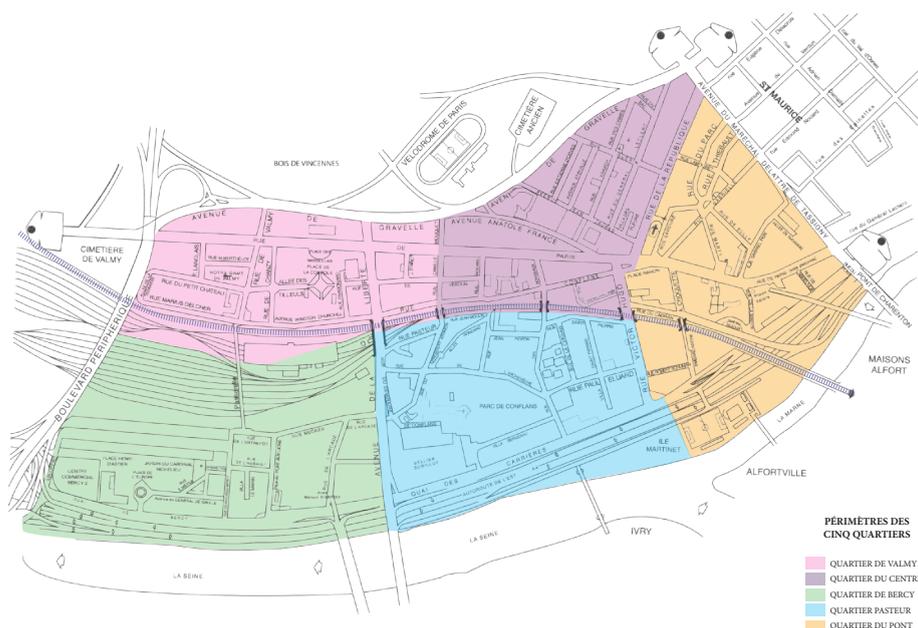
La Fabrique citoyenne : votre portail participatif

Dans ce même esprit participatif, la Ville de Charenton innove avec La Fabrique citoyenne ! Cette plateforme numérique a pour objectif de répondre aux besoins des Charentonnais, en proposant de nombreux modules interactifs : partage de ressources, collecte d'idées, organisation de réunions en ligne, votes en ligne, cartes interactives etc. La Fabrique citoyenne est un canal privilégié d'échanges entre la Municipalité et les Conseillers de quartier. Ce nouvel espace dynamise la concertation et facilite la participation active des habitants à la vie locale. Pensez donc à vous inscrire dès aujourd'hui pour rester informé de l'actualité participative de Charenton sur : lafabriquecitoyenne.charenton.fr, et scanner le QR code :



Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et à la Citoyenneté



Je me réjouis de l'installation des 100 nouveaux Conseillers de quartier Charentonnais, une étape importante pour continuer de renforcer la participation citoyenne et faire vivre notre démocratie locale. Ces instances permettent à chacun de contribuer activement à l'amélioration de nos quartiers et à la construction de projets utiles pour tous. Je suis heureux d'avoir pu conduire cette dynamique collective et tiens à remercier chaleureusement à la fois les Conseillers du précédent mandat et les nouveaux venus pour leur engagement, ainsi que mes collègues élus référents. Leur mobilisation et leur esprit d'initiative sont essentiels pour faire avancer Charenton-le-Pont et répondre aux attentes de ses habitants.

AIDE

La ville lance le Pass' Mutuelle

La municipalité a décidé d'apporter un soutien auprès des familles monoparentales, des autoentrepreneurs, des jeunes de 18 à 25 ans et des nouveaux retraités avec le Pass' Mutuelle.

Un pourcentage non négligeable de Charentonnais reste encore sans couverture médicale. Ainsi, 28% des 18-25 ans, 13% des seniors et 16% des autres publics seraient mal couverts ou ne disposeraient d'aucune couverture médicale. En effet, la prise en charge de la santé peut faire l'objet d'arbitrages financiers défavorables pour certains foyers notamment au regard de l'évolution du coût des mutuelles avec un pic annoncé à 10% en 2025.

La Ville porte en effet une attention particulière à la santé des charentonnais. Dans cet esprit, elle a à cœur de les accompagner pour faciliter l'accès aux soins.

Le non recours à une couverture médicale pour les publics précaires n'épargne pas la ville de Charenton pour lesquels un premier niveau d'accompagnement vers la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) s'envisage avec l'opérateur de la Mutuelle régionale d'IDF ou à l'accueil du Centre Alexandre Portier.



Cette aide, sous conditions de ressources, sera déployée à différents moments de l'année 2025 selon les publics. Dès ce mois de février, les familles monoparentales peuvent solliciter le Pass' Mutuelle auprès du CCAS pour permettre de souscrire à une mutuelle de leur choix. Le principe du Pass' Mutuelle consiste à attribuer une aide correspondant à 50% du reste à charge.

Renseignements auprès du Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux, tél. : 01 45 18 36 18.

Banquet des seniors : inscrivez-vous !

Les déjeuners dansants offerts par la Ville aux seniors se dérouleront **du 25 au 28 mars**. Ils sont destinés aux Charentonnais retraités de 62 ans et plus.

Les inscriptions pour ces moments de convivialité qui se dérouleront au Moulin Brûlé, à Maisons-Alfort, 47 avenue Foch, à partir de 12h, sont d'ores et déjà ouvertes sur :



Résidence Jeanne d'Albret

Lundi 20 janvier, s'est tenue la première réunion avec les nouveaux membres du Conseil de vie sociale : Patrick Meusnier, résident titulaire, Elisabeth Cajelot, résidente titulaire et Présidente du bureau, Nicole Correas, résidente suppléante et Hélène La Marra, représentante des familles suppléante et Vice-présidente du bureau.



INSCRIPTIONS

11^e dictée des familles

Toujours organisée par l'Association des familles de Charenton à l'espace Toffoli, elle se déroulera le samedi 22 mars. Les inscriptions se feront **du 15 février au 15 mars**, par courrier (AFC, 16 rue Victor Hugo) ou sur la page dédiée du site de la Ville.

Renseignements au 01 48 93 09 55



SENIORS

Le Conseil au travail

Les commissions du Conseil des seniors ne chôment pas. La commission "Cadre de vie, logement et mobilité" poursuit plusieurs pistes d'actions sur le périmètre d'intervention du Bus services, la cartographie des bancs pour favoriser la mobilité des personnes âgées et l'adaptation du logement liée au vieillissement des aînés.

La commission "Culture, sport, loisirs et liens intergénérationnels" a participé au Projet éducatif territorial pour apporter un regard intergénérationnel sur cette thématique et porte une réflexion sur la transition numérique de ce public pour lutter contre illettrisme. Cette commission contribue également à la promotion du programme les "Ambassadeurs du T2R" pour favoriser l'accès des personnes âgées au théâtre notamment pour les représentations en soirée.

Elle s'est associée avec la Commission "Santé, accompagnement et inclusion de la vie locale" sur la cohabitation intergénérationnelle pour lutter contre l'isolement social et la crise du logement rencontrée notamment par les jeunes. Elle a par ailleurs élaboré un dispositif de solidarité citoyenne appelée "Voisins bienveillants et attentifs". Cette démarche réside notamment dans l'idée selon laquelle l'attention aux autres est l'affaire de tous, afin de prévenir les situations sensibles. Une campagne de communication sera déployée prochainement pour porter ce dispositif auprès de l'ensemble des Charentonnais.



Solidarité : Charenton mobilisée en fin d'année

Téléthon, loto solidaire, banque alimentaire, octobre rose ou encore dons au Petit Plus... Les actions de solidarité se sont multipliées en fin d'année. Bilan chiffré mais non exhaustif.

Octobre rose. Grâce à la mobilisation des commerçants, 9134,5 euros ont été reversés à l'Institut Curie pour la lutte contre le cancer du sein.

Téléthon. Les associations qui se sont mobilisées cette année (Club subaquatique, Act en scène, Association Datcha 94 – Jeu de dames, Bridge amical de Charenton-Saint-Maurice, Judo club, Jumelage

section Allemagne, Lions club, Leo Club et Bee Happy Miel) ont récolté 3 235 euros. Un résultat en progression par rapport à l'année dernière.

Loto solidaire. L'Amicale du 3^e âge a organisé le samedi 7 décembre un loto solidaire au profit de l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer du sein. Plus de 2 250 euros ont été remis à l'Institut.

Banque alimentaire. Le Petit Plus accompagné par le Lions Club, le Leo Club et des jeunes du foyer socio-éducatif du collège La Cerisaie, ont collecté 194 cartons de denrées alimentaires et de produits d'hygiène soit une collecte quasiment identique à 2023 avec 193 colis. Selon les standards de la Banque alimentaire la collecte correspond à 2 716 kg et à 5 432 repas.

Monoprix et Le Petit Plus. L'épicerie solidaire de Charenton a présenté une demande de participation à la campagne de micro-don à la Fondation Monoprix, avec le soutien du magasin de Charenton avec qui elle mène un partenariat pour la ramasse des produits invendus. Régulièrement, les clients de l'enseigne payant par carte bancaire, sont invités à arrondir à l'euro supplémentaire leur paiement. La somme collectée sera reversée au Petit plus dans le courant de ce 1^{er} trimestre 2025.

Satisfecit :

L'Etat a finalement décidé de prolonger le financement, au-delà des trois ans initialement prévus, de l'emploi d'intervenante sociale venant en aide aux femmes victimes de violences au commissariat de Charenton. Porté par les Villes de Charenton et de Saint-Maurice, ainsi que par la CAF, il a fait montre de son efficacité.

RECENSEMENT

Les 8 agents recenseurs

Le recensement 2025 à Charenton se déroule jusqu'au 22 février. Si vous faites partie des 8% de la population charentonnaise à être concernés cette année, un des 8 agents recenseurs (photos ci-dessous) disposant d'une carte d'habilitation, déposera dans votre boîte la lettre aux habitants. Cette enquête statistique obligatoire permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans notre commune. Ses résultats sont utilisés à des fins multiples comme connaître l'évolution démographique ou ajuster l'action publique aux besoins de la population en termes d'équipements publics ou de transports, par exemple. Pour faciliter le travail des agents recenseurs chargés de cette opération, chaque personne concernée est invitée à répondre rapidement en privilégiant la réponse numérique. Votre participation est essentielle ! Le recensement par internet est possible sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Les codes confidentiels de connexion figurent sur la notice d'information remise en main propre par l'agent recenseur. Si vous ne souhaitez pas utiliser cette possibilité, des questionnaires papier pourront vous être remis.



Alfredo Chonatte



Noël Deschamps



Clara di Vincenzo



Patrick Larderie



Alain Niay



Isabelle Lebeurre



Marie-Sophie Le Guay



Chantal Sebire

URBANISME

Charenton-Bercy, les élus sur le terrain

Mercredi 11 décembre 2024, Madame Lamia El Aaraje, nouvelle adjointe en charge de l'urbanisme, de l'Architecture, du Grand Paris, de l'Accessibilité universelle et des Personnes en situation de handicap, à la Mairie de Paris, est venue visiter le site du projet de la ZAC Charenton-Bercy en lien avec Bercy-Charenton (côté Paris). Après une réunion constructive avec leurs aménageurs respectifs (la SEMAPA et Grand Paris Aménagement), le Maire, Hervé Gicquel, lui a présenté le quartier accompagné de Benoît Gailhac, Adjoint délégué à l'Aménagement urbain et



à la Politique de l'habitat. Ces deux opérations majeures créeront de nouveaux liens essentiels entre Charenton et Paris. Ils permettront un désenclavement du quartier de Bercy en offrant un nouvel axe de circulation depuis le bois de Vincennes, par le biais d'une nouvelle passerelle, jusqu'à la ligne du métro 14. Une prochaine réunion d'étape est prévue avant l'été.

POLLUTION

Modalités de la Zone à faibles émissions (ZFE)

La Métropole du Grand Paris vient de préciser les conditions de mise en oeuvre de la Zone à faibles émissions (ZFE) qui vont s'accompagner d'une période pédagogique d'un an. La mise en oeuvre de la nouvelle étape de la (ZFE) sera donc progressive et teintée de souplesse. Si elle restreint à présent la circulation des véhicules Crit'Air 3 en semaine de 8h à 20h, une période pédagogique durant laquelle aucune sanction ne sera appliquée courra jusqu'au 31 décembre 2025. L'allongement du "Pass ZFE 24h" de 12 jours à 24 jours, permet aux automobilistes de circuler pendant 139 journées pleines chaque année sur simple inscription préalable. Enfin, 22 dérogations permettent aux professionnels et acteurs économiques de circuler dans la métropole tout en continuant leur activité (durée : 1-3 ans).

Aide pour Mayotte

Lors de la séance du 19 décembre, le Conseil municipal a voté une subvention de 5 000 euros pour le département de Mayotte. Rappelons qu'il a été ravagé le 14 décembre par le cyclone Chido. Le montant a été réparti entre deux associations humanitaires, la Croix Rouge et la Protection Civile.

PETITE REINE

Cours de vélo gratuits pour adultes

Si vous avez toujours rêvé de vous déplacer à vélo mais que vous ne savez pas en faire ou que vous ne vous sentez pas à l'aise, la Ville de Charenton propose, pour la 5^e année consécutive, d'apprendre à faire du vélo en 10 séances, d'avril à mi-juin. Cette année, les cours sont sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur à 15 000 euros par part). Pour les autres, une vélo-école va ouvrir à Charenton ; nous y reviendrons dans un prochain numéro. Les cours seront encadrés par deux moniteurs professionnels. Par petit groupe de 15, chaque semaine, vous pourrez participer à une séance de 2h en plein air dans un site protégé puis dans les différents quartiers de Charenton. A la fin de ces cours, l'objectif est d'être capable de circuler à vélo dans la ville, sereinement et en toute sécurité. L'ensemble du matériel (vélo, casque, gilet) sera fourni.

Les séances auront lieu du 12 avril au 28 juin 2025 de 9h à 11h ou de 11h30 à 13h30. Places limitées : renseignements et inscriptions par mail (ecologie-urbaine@charenton.fr) ou par téléphone au 01 46 76 46 72.



AMÉNAGEMENT

Visite des travaux de la piste cyclable de la rue de Paris

Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, et le Maire, Hervé Gicquel, ont visité le chantier d'aménagement de la piste cyclable rue de Paris le mercredi 8 janvier. Les travaux réalisés par le Département, visent à la création de pistes cyclables protégées entre la Porte de Charenton et la place Aristide Briand. Ils ont aussi constaté que les nouveaux arbres étaient plantés.



DÉPLACEMENTS

Nouveau bus électrique

La Ville a réceptionné en décembre un nouveau véhicule destiné à transporter certains administrés inscrits au Centre communal d'Action sociale. Transition énergétique oblige, ce bus est électrique (nous reviendrons sur ses modalités d'utilisation dans un prochain numéro). Financeurs : Région Ile-de-France dans le cadre du Budget participatif écologique et la Métropole du Grand Paris (à hauteur de 16 094 euros) dans le cadre du Fonds d'Investissement métropolitain.

BILAN

Bornes Ecotextile

Un an après leur déploiement, le bilan est très positif. Quatre bornes Ecotextile ont été installées square du 8 mai 1945, 3 avenue du Général de Gaulle, place de la Coupole et au croisement de la Villa Bergerac et du quai des Carrières. Elles ont déjà permis de collecter environ 25 tonnes de textile usagé. Grâce à ces collectes, le textile a pu soit être réemployé (60%), soit être valorisé en chiffon d'essuyage industriel (22%) ou bien effiloché (15%). Seulement 3% du textile collecté ne peut pas être réemployé ou recyclé, il est donc incinéré.

INSEE

DEUX ENQUÊTES

Jusqu'au mois d'avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Charenton est concernée. Les enquêteurs se rendront au domicile des personnes sélectionnées (ou par téléphone), munis d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues par lettre et informées du nom des enquêteurs. Par ailleurs, l'Insee réalisera une enquête sur les loyers et les charges. Charenton sera concernée du 2 au 26 avril, du 25 juin au 19 juillet et du 1^{er} au 25 octobre. Les enquêteurs, toujours munis d'une carte officielle, réaliseront leurs entretiens en face à face ou au téléphone. Dans les deux cas, les réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.



ATHLÉTISME : EMMANUELLE JAEGER RÉELUE À LA FÉDÉRATION

Membre de l'Azur olympique, elle vient d'être élue, cette fois, présidente déléguée de la Fédération française d'athlétisme. Elle se présentait en binôme avec le nouveau Président, Jean Gracia.

CHAMPIONNE OLYMPIQUE

C'est au détour d'une phrase d'un article de l'Equipe lui étant consacré que l'on a découvert que la sabreuse Manon Aphy-Brunet s'entraînait parfois à Charenton. Oui, oui, celle-là même qui est devenue, à 28 ans, Championne olympique au Grand Palais cet été.

NOUVEAU PRIX POUR EMMA FRERY

La photographe charentonnaise vient de remporter le Prix de la Caméra d'or Abbas Kiarostami du 5^e Festival international et indépendant de Téhéran. Ce festival de photographie, indépendant du régime iranien, se distingue par son ouverture et son inclusivité, notamment en permettant la participation des femmes artistes. C'est sa série "Fenêtre sur cour" qui y a été récompensée.
emmafrery.com

LOISEAU ET L'UNESCO

Administrateur depuis presque 10 ans du syndicat GCCP (Génie Climatique Couverture Plomberie), le Charentonnais Dominique Loiseau n'est pas totalement étranger à la décision de l'Unesco. Le 4 décembre, les couvreurs parisiens et ornemanistes sont entrés au patrimoine immatériel de l'organisme international.

JUMELAGE

CONCERT DU COMITÉ ALLEMAGNE

Sous le parrainage des Amis de la chapelle de Conflans et du comité de jumelage Allemagne, un concert consacré à Gabriel Fauré a été donné le 24 novembre. Près de 200 personnes y ont assisté, dont le Maire, Hervé Gicquel. Les chorales La Forlane et Crescendo dièse ont notamment interprété le Requiem et le Cantique de Jean Racine.



MÉMOIRE

HONNEURS AMÉRICAINS POUR NOTRE- DAME DES MISSIONS

Un article d'un élève de seconde, publié sur le site Internet du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, fait partie d'une série d'articles traduits par des étudiants californiens. L'article évoquait le travail mené en 2017-2018, sur les parcours croisés de plusieurs déportés dont Simone Veil. Les élèves avaient tous participé au voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau, organisé par le Mémorial de la Shoah et financé par le Conseil départemental. Ils avaient rédigé, entre autres, la biographie d'Isabelle Choko.

JEUNESSE

LA SAINT-CHARLES PROMeut LE BASKET

Une après-midi de jeux et d'activités ludiques. Le 4 décembre, la Saint-Charles proposait à ses jeunes adhérents "Kinder Joy of Moving". Plus d'une centaine d'enfants ont participé à cette opération, promue par la Fédération française de basketball en partenariat avec le groupe Ferrero, et qui vise à initier les enfants à sa pratique.



Pour une ville à hauteur d'enfant

Le nouveau projet éducatif territorial (PEdT) concerne les jeunes Charentonnais de 0 à 18 ans. Il recense les actions à mettre en place ou réalisées par leurs différents interlocuteurs (Ville, Education nationale, acteurs culturels), pour contribuer à leur bien-être et mieux répondre à leurs besoins.



C'est un document de plus de 50 pages, élaboré en collaboration avec tous les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, incluant les enseignants du premier et second degré et les professionnels de la culture, du sport et du travail social dans une démarche participative garante de la portée des ambitions. Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour la rédaction, la construction, de cette "bible" par ailleurs obligatoire pour les communes dès lors qu'elles mettent en place des accueils périscolaires.

Le précédent PEdT, qui concernait les années 2021 à 2024 était jusqu'à présent tourné vers les 3-11 ans et s'adressait aux acteurs éducatifs intervenant au sein des écoles maternelles et élémentaires. Le nouveau, qui se veut vivant et partagé, a vu son rayon d'action étendu. Il concerne tous les jeunes Charentonnais accueillis dans les crèches, les écoles et accueils de loisirs maternels et élémentaires ainsi qu'au collège, au lycée et par le service jeunesse. Ils représentent 21% de la population de Charenton.



Parole prise en compte

Son titre est éloquent : construire une ville à hauteur d'enfant, pris donc au sens large. Ne serait-ce que pour s'assurer que leur parole est prise en compte ou que les espaces publics leurs sont adaptés. Pour cela, une année d'échanges autour de thèmes prédéfinis par la municipalité, a été ponctuée de plusieurs réunions plénières. Dès janvier 2024, les différents acteurs se sont regroupés en ateliers et ont démarré des échanges collaboratifs autour de projets. Ils se sont interrogés : "Comment pourrions-nous construire une vision partagée des besoins éducatifs avec et pour les 0-18 ans afin de mettre en place un projet cohérent ?",

autour des valeurs éducatives, des actions et de thématiques fortes. "Vivre ensemble" était reliée aux valeurs de mixité, d'égalité, de laïcité, de tolérance et de respect, de solidarité ; "La posture de l'adulte" aux valeurs de conseil, d'éducation, d'accompagnement et d'écoute, de formation et de compétences ; "Parcours harmonieux de l'enfant" aux valeurs d'épanouissement, de plaisir, de bien-être, d'implication et "Transitions écologiques" aux valeurs de mobilité, de sensibilisation au respect de l'environnement durable face à un monde en pleine mutation.

Ce travail a débouché sur des missions et actions concrètes (lire page 18). L'une d'elles consiste en la construction d'un réseau d'acteurs éducatifs à



L'UNICEF, PARTENAIRE INCONTOURNABLE

En 2021, la Ville a obtenu le titre de "Ville amie des enfants" décerné par l'UNICEF. La consultation "ta voix, tes droits" faite en novembre 2023 auprès de près de 200 écoliers et collégiens a été menée dans ce cadre. Elle a montré que le changement climatique, l'usage et l'impact des écrans dans la vie quotidienne des jeunes ou l'égalité filles-garçons sont des préoccupations clairement identifiées par les jeunes consultés. Ce partenariat s'est renforcé autour de la Convention internationale des droits de l'enfant. À travers des actions conjointes, la Ville s'engage à faire respecter ces droits et à sensibiliser les jeunes à leurs propres droits, tout en les accompagnant pour qu'ils les comprennent et les revendiquent.

Afin de promouvoir l'expression littéraire des jeunes et leur accès à la culture, la Ville soutient la participation au prix littéraire UNICEF depuis 2022. Il valorise les oeuvres pré-sélectionnées par l'UNICEF France en lien avec des éditeurs jeunesse, afin que les enfants et adolescents puissent voter pour leur ouvrage favori. Enfin, chaque dernier mercredi du mois de mai, l'UNICEF France célèbre UNIDAY, une journée festive pour les enfants et les adolescents accueillis en accueil de loisirs. Elle est ponctuée d'activités ludiques et créatives et de temps de sensibilisation autour des Droits de l'Enfant.

Charenton, érigeant notamment des ponts entre Ville et Education Nationale, afin par exemple de permettre un passage en douceur des périodes de transition, entre école et collège ou collège et lycée. Voir ici une manifestation concrète d'un des leitmotifs du Projet : échanger sur les problématiques communes, partager les expériences, se connaître et formaliser un agenda de rencontres, un cadre d'échanges, pour contribuer au bien-être des jeunes et mieux répondre à leurs besoins. En parallèle, un sondage en ligne lancé notamment auprès des familles en octobre 2023, a permis d'enrichir le texte. Et par exemple de bien mesurer la nécessité de prendre en compte l'agressivité grandissante entre les enfants et de mettre en place des systèmes d'entraide. L'idée est aussi de comprendre les besoins des parents et de pouvoir y répondre, par exemple en organisant notamment des conférences, ce qui est d'ailleurs déjà mis en place.

Vivant et partagé, le nouveau PEdT est aussi évolutif puisqu'il sera réactualisé dans trois ans.



[Sylvain DROUVILLÉ]

Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education

L'éducation a toujours été une priorité de la municipalité. Avec l'ensemble de la majorité, de la petite enfance à la jeunesse, nous portons chaque enfant au plus haut, contribuons à son épanouissement grâce à une offre de loisirs diversifiée, l'aidons à se construire pour devenir un citoyen libre de penser, respectueux et solidaire.

A Charenton, nous nous engageons bien au-delà des compétences obligatoires, en veillant à la qualité de l'accueil des enfants, par un taux d'encadrement renforcé sur tous les temps d'accueil des enfants. Depuis l'obtention du titre "Ville amie des enfants" par l'UNICEF en 2021, nous avons mené un plan d'actions dédié aux Droits des enfants, comprenant notamment le Conseil municipal de jeunes, fortement impliqué dans la vie locale. Nous nous attachons également à accompagner les familles les plus fragiles par l'attribution d'aides financières en faveur du sport et des loisirs (Pass' Sport, Pass' Activités) et à proposer aux jeunes les plus en difficulté un accompagnement d'aide à la scolarité. Depuis le début du mandat, la Ville a renforcé son engagement à travers de nouvelles actions significatives comme la création d'un lieu unique dédié à la parentalité, "la Parent'aise".



21.2%

**des Charentonnais
ont moins de 18 ans**

**84,2% des actifs
travaillent dans
une autre commune :
besoin de modes
de garde**



EXEMPLES CONCRETS

Plan d'action pour mesurer l'impact de l'exposition des enfants et des adolescents aux écrans : quatre écoles élémentaires et une école maternelle se sont associées avec la Ville autour du Défi des 10 jours sans écran, en mai 2024. La Ville a organisé une conférence avec une intervenante de l'association "Lève les yeux" précédée du visionnage du documentaire *Et si on levait les yeux : Une classe face aux écrans* de Gilles Vernet, à laquelle 80 personnes (parents, enseignants, acteurs éducatifs) ont participé. Durant ces 10 jours sans écran, les écoles ont animé des temps de rencontre avec les parents (café des parents, petits déjeuners en classe) et des animations : prêt de jeux de société. Un cahier de liaison école-maison a été proposé aux familles afin de favoriser et développer les activités sans écran à la maison. A présent la Municipalité souhaite déployer ces défis dans d'autres établissements, en associant le premier et le second degré.



Mettre en place un encadrement de qualité en faveur de la santé physique et mentale des enfants et des adolescents : l'un des piliers de la réussite scolaire est le soutien scolaire offert aux élèves en difficulté. La Ville met en place un accompagnement avec un renforcement des moyens humains et matériels pour les aider à mieux gérer leurs devoirs, notamment par le biais de l'accompagnement méthodologique pour les 6-11 ans et par des cycles d'ateliers en lien avec le CCAS et le service jeunesse (CLAS). Cette démarche vise à offrir un soutien adapté aux élèves en difficulté, en particulier lors de périodes clés comme le passage en 6^e.



Affirmation de l'égalité filles garçons : elle se matérialise par un réaménagement des espaces (notamment les espaces jeux, lecture, les cours d'écoles) et l'appropriation des espaces publics par les enfants et les adolescents. Dès le plus jeune âge, cela se traduit par le libre choix de l'enfant, la proposition de jeux promouvant la mixité, l'inclusion et l'égalité de toutes et tous. Mais aussi de valoriser les exemples de réussite de femmes et de favoriser les pratiques sportives mixtes dans les temps éducatifs et les loisirs. En 2023, une école élémentaire a mis en place un atelier philo sur ce thème, le T2R s'est également emparé du sujet à travers des ateliers avec des comédiens. Citons aussi les diverses actions du service Jeunesse, notamment la réalisation de podcasts sur cette thématique.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2025 JUSQU'AU 2 MARS

LES INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES DES CLASSES MATERNELLES
SE DÉROULENT JUSQU'AU 2 MARS 2025,
EN MAIRIE AUPRÈS DU SERVICE ENFANCE (16 RUE DE SULLY).

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR ET MODALITÉS SUR CHARENTON.FR.

VALENTIN HEYNE

Jeux, Japon et impression 3D

Valentin Heyne, inventeur du *Mechkawaii*, jeu de société à imprimer en 3D.



Pourriez-vous nous présenter le jeu que vous avez conçu ?

Mechkawaii (contraction de "Mécha" - robot japonais, et "Kawaii" mignon en japonais) est un jeu de société à imprimer en 3D. Innovant et destiné à tous, ce jeu est aussi adapté aux enfants dès 9/10 ans. Chaque joueur contrôle trois personnages, aux capacités toutes différentes. Il y a un maximum de possibilités de jeu. Je ne vous en dis pas plus pour ne rien spoiler, mais c'est un jeu de société très ludique. Du côté de l'impression 3D, les fichiers sont pensés pour être facile à sortir. Pour personnaliser au maximum le jeu, les figurines peuvent même être peintes !

Comment et pourquoi vous est venue l'idée d'inventer un jeu de société ?

J'ai toujours été bricoleur et créatif. Il y a sept ans, lorsque je suis arrivé en France, je me suis plongé dans l'impression 3D. Après avoir découvert puis maîtrisé cette technologie, j'ai commencé à créer des figurines de la pop culture. C'est en janvier de l'an dernier que j'ai eu l'idée de créer un jeu en 3D, à imprimer chez soi. L'idée est de démocratiser ce support créatif. *Mechkawaii* est né du croisement de mes intérêts pour les jeux vidéo, la culture japonaise et les jeux de société.

Vous fourmillez de projets. Quels sont ceux que vous envisagez de mettre en œuvre à moyen terme ?

J'ai d'abord en tête de créer de nouveaux personnages et univers (urbain, nature...) pour faire évoluer ce jeu au fil du temps. Ensuite, j'espère créer une communauté autour de *Mechkawaii*, afin que ses utilisateurs puissent partager leurs expériences. Une version déjà imprimée du jeu est également prévue pour 2025. Je rêve enfin d'un Fablab à Charenton - ville que j'affectionne particulièrement depuis que je m'y suis installé, avec des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies créatives. Je pourrais ainsi transmettre ma passion et mon savoir-faire.

Plus d'infos sur mechkawaii.com

Instagram : [mechkawaii](https://www.instagram.com/mechkawaii)

Tik tok : [@mechkawaii](https://www.tiktok.com/@mechkawaii)



Sensibilisation au harcèlement



Dans le cadre de la mise en place du programme PHARe de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, la responsable de vie scolaire ainsi que son équipe ressources constituée d'enseignants et d'assistants d'éducation, mais aussi par les élèves ambassadeurs de Notre-Dame des Missions, ont organisé une journée "Non au harcèlement" le 7 novembre. Elle s'adressait aux classes de primaire, collège et lycée. Le programme comprenait des vidéos réalisées par l'Education nationale, un mur d'expression libre, un concours d'affiches, une représentation théâtrale suivie d'un débat et un flash-mob, le tout avec un dress-code : porter un vêtement bleu.



Champ des Alouettes : découverte du basket en fauteuil

Les enfants avaient préparé de nombreuses questions et Alexia s'est même prêtée au jeu d'une démonstration. Basketteuse en fauteuil de haut niveau, elle s'est rendue à l'automne à l'école maternelle Champ des Alouettes pour présenter son sport et son parcours. Alexia est atteinte d'une maladie génétique inconnue qui s'est développée au cours de sa croissance. C'est lors des Jeux paralympiques que Sophie Moisson, la directrice de l'école, avait rencontré cette athlète de 24 ans, qui fut double médaillée d'or aux championnats de France.



Notre-Dame des Missions à l'Assemblée Nationale

Une classe de CM2 s'est rendue à l'Assemblée Nationale le lundi 2 décembre. Ils ont pu y rencontrer le député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, Michel Herbillon, en compagnie de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué. Hasard du calendrier, qui n'a rendu la visite que plus concrète : elle s'est déroulée le jour où le gouvernement de Michel Barnier a été censuré.





Visite égyptienne au Louvre pour La Cerisaie



Une remontée dans le temps, jusqu'au 2^e millénaire avant notre ère. Le mercredi 8 janvier, des élèves de 6^e du collège La Cerisaie ont visité les collections égyptiennes du musée du Louvre. Grâce à une médiatrice aussi captivante qu'exubérante, ils ont découvert les récits des scribes égyptiens de l'antiquité où divinités et pharaons cohabitent sur les bords du Nil et dans l'au-delà. Cette sortie s'inscrit dans un projet mené en histoire-géographie autour des premières écritures nées dans l'Orient ancien de Mésopotamie et d'Égypte il y a 5000 ans. En classe, les élèves se sont essayés à l'écriture cunéiforme : à l'aide de calame et sur de l'argile, ils ont reproduit les gestes des premiers scribes.

Remise des diplômes à NDM

Un peu de solennité ne nuit pas, surtout lorsqu'il s'agit du baccalauréat. C'est donc très officiellement que les diplômés du bac de Notre-Dame des Missions se sont vu remettre leur précieux sésame, le samedi 14 décembre.



La Cerisaie et Les Misérables

À l'initiative de professeurs de musique et d'EPS et danse, une classe de 5^e du collège La Cerisaie a bénéficié cet automne d'un projet autour de la comédie musicale Les Misérables, en partenariat avec le Théâtre du Châtelet. Dans un premier temps, la classe a été invitée à participer à un triple atelier de pratique artistique au Théâtre (chant, danse, théâtre) dirigé par des artistes de renom : l'atelier chant, notamment, était mené par le chef de chœur Scott Alan Prouty, directeur artistique du Chœur d'Enfants Sotto Voce. Deux chants avaient été appris en classe en amont. Ensuite, les élèves ont pu assister à une représentation du spectacle Les Misérables. Ce projet était également pluridisciplinaire, puisque le roman de Victor Hugo a été abordé en cours d'histoire et de français.

Schuman à l'Hôtel de Ville

Eveiller à la citoyenneté, et plus encore l'entretenir. C'était un des objectifs de la visite d'une classe de BTS du lycée Robert Schuman, effectuée en compagnie de Fabien Benoit, Conseiller municipal notamment à l'Enseignement secondaire, le mardi 12 novembre. Cette visite s'est déroulée dans le cadre de leur parcours citoyen.



Ils sont tous les deux Charentonnais et membres du club de water-polo de la ville. Surtout, ces deux artisans d'art viennent de contribuer à la résurrection de Notre-Dame. Nicolas Marischael en tant qu'orfèvre d'art et Guillaume Boilley comme tailleur de pierre.

NICOLAS MARISCHAEEL



Felipe RIBON



C'est une histoire de famille, d'artisanat et de ballon dans l'eau. Un des derniers chapitre s'est écrit sous les yeux du monde entier par caméras interposées. Tous les vases sacrés et les objets liturgiques recréés à l'occasion du chantier de Notre-Dame de Paris sont signés Nicolas Marischael, orfèvre Charentonnais qui crée dans son atelier de l'avenue Daumesnil à Paris. Dans la famille Marischael, donc, on est orfèvre de père en fils depuis quatre générations.

Nicolas fabrique, restaure et crée des objets en argent massif et en métal argenté. Il a reçu le

prix Bettencourt de l'intelligence de la main et il a également décroché le titre de Maître d'art. Un titre d'Etat qui récompense l'excellence des métiers d'arts et la transmission de ses savoir-faire. Il est même expert judiciaire en orfèvrerie. *"J'ai une formation très complète et je maîtrise tous les métiers de l'orfèvrerie, ce qui m'a permis de travailler pour Notre-Dame de Paris"*, explique le Charentonnais de toujours. Décidée au dernier moment, la réalisation de la nouvelle ligne d'objets liturgiques de Notre-Dame de Paris n'a pu débiter qu'au printemps 2024. *"J'ai fabriqué 19 pièces, calices, ciboires, ostensoirs, burettes en agent massif et autres encensoirs en métal argenté dessinés par le designer Guillaume Bardet"*, détaille Nicolas. En un an, il n'a pris qu'une semaine de vacances pour tenir les délais. *"Je suis très fier de cette aventure, qui confirme une réputation, reconnaît-il. D'autant que deux pièces, dont un calice et une patène vont rester dans le trésor de Notre-Dame."*

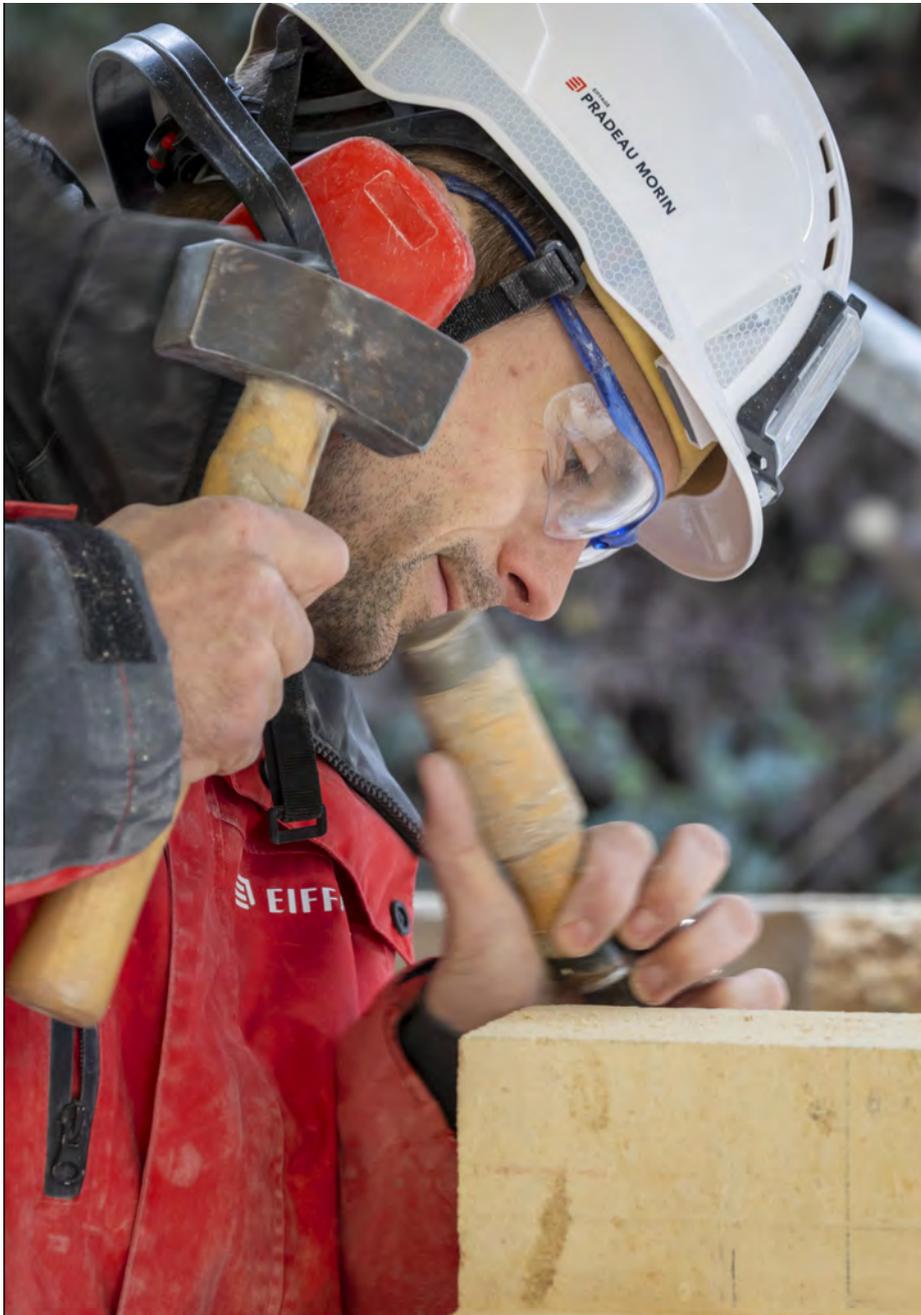
Famille toujours, il travaille avec une de ses deux filles, Mélissa, graphiste, qui s'occupe de sa communication. Il est par ailleurs très attaché à la transmission de son savoir-faire.

"Mettre en valeur le métier, nos savoir-faire, est primordial, sachant que je travaille comme au 17^e siècle tout en utilisant les nouvelles technologies", confirme-t-il. Relève encore : son fils commence à travailler avec lui quand sa femme s'occupe de l'aspect commercial.

Et le ballon dans l'eau dans tout cela ? Son grand-père Edouard, était brillant joueur et entraîneur de water-polo. Son père, René, avec qui il a longtemps travaillé, fut également un grand joueur mais aussi président du club charentonnais, le Cercle des nageurs de la Marne de Charenton (CNMC). Logique que Nicolas s'y adonne au water-polo. Plus que s'y adonner d'ailleurs, puisqu'il fut sélectionné en équipe de France de 1984 à 1991. Il participa notamment aux jeux olympiques de Séoul 1988 avant de reprendre la présidence du CNMC en 2008. S'il l'a plus tard quitté, il demeure très impliqué dans le club qui est en phase de reconstruction après avoir été fermé entre 2017 et 2021, en raison des travaux de la piscine, et où évolue Guillaume Boilley, tailleur de pierre qui lui aussi a travaillé, et travaille toujours, sur le chantier de Notre-Dame de Paris. Dernier point historique en chiffres : le CNMC, bientôt centenaire, fut le 2^e club français du water polo dans les années 80 et a refait pleinement surface puisqu'il compte actuellement plus de 700 adhérents.



GUILLAUME BOILLEY



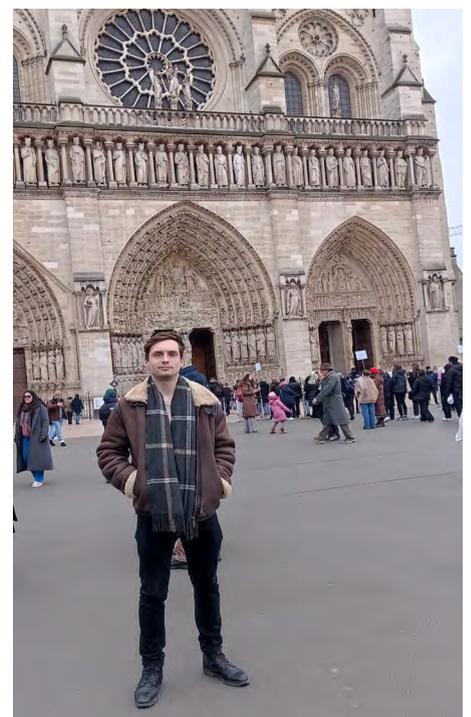
"Lors de l'incendie j'habitais une tour Porte de Bagnole à Paris. J'ai donc assisté de loin au sinistre. C'était très impressionnant." Guillaume Boilley ne savait pas alors que quelques années plus tard il habiterait avec femme et enfants, ils sont deux et tout jeunes, à Charenton et surtout qu'il participerait à la reconstruction de la cathédrale. "A la base je suis ingénieur et conducteur de travaux, je pilotais ces chantiers. Dès le premier chantier j'ai rencontré un tailleur de pierre et j'ai tout de suite su qu'un jour je ferais cela, se rappelle-t-il. Il y a cinq ans je me suis donc reconverti comme tailleur de pierre,

en passant par les compagnons du devoir." Salarié de Pradeau-Morin, filiale d'Eiffage oeuvrant aussi dans la reconstruction de monuments, il a pu y faire la bascule vers son nouveau métier. La même entreprise remportant le marché de Notre-Dame, il est de l'aventure. "Nous avons retiré des corniches, et les garde-corps qui font le tour de la charpente et travaillé sur une partie de la tour sud avec notamment la pose de l'ange à trompette qui termine le mur pignon ouest", détaille-t-il. S'ils ne réalisent pas les sculptures, ils les posent et assurent les raccords.

Notre-Dame est bien sûr son plus gros projet, où régnait "une forte camaraderie, où des moyens colossaux étaient mis en œuvre, d'où s'élevaient plusieurs grues gigantesques. Il n'y avait que des pointures de tous ces corps de métier." Pointures bienvenues puisqu'il fallait agir dans les règles de l'art malgré de grosses contraintes de temps. Tout en se glissant dans "la lignée des bâtisseurs".

L'un de ces "cadors" n'est autre que Nicolas Marischael, par ailleurs camarade de club de water-polo. "J'ai grandi à Saint-Maurice et c'est au collège qu'est apparu le water-polo. Deux amis en faisaient et je me moquais un peu d'eux. Ils m'ont proposé d'essayer", se souvient-il. C'était l'adopter. Pourtant, il arrête à 19 ans, passe à la boxe mais replonge à la réouverture du club de Charenton. "Et maintenant que j'ai déménagé derrière l'église, c'est encore plus pratique. L'ambiance du club est excellente. Quant à Nicolas, malgré un parcours exceptionnel, il a su rester humble", salue Guillaume.

Avant Notre-Dame, ce passionné d'architecture et de vieux bâtiments, qui adore le style gothique, avait œuvré au château de Villers-Cotterêts ou encore sur le clocher de l'église Saint-Gervais à Paris. Pas étonnant alors qu'il estime important de mettre "l'artisanat d'art à l'honneur. Ce sont des métiers qui nourrissent plus que le ventre..."



ÉDUCATION

Professionnels, témoignez auprès des scolaires

Ouvrir le champ des possibles à des élèves de seconde. C'est le beau principe de l'opération Q2ER, pour "Quand élèves et entreprises se rencontrent". Les professionnels sont invités à candidater pour participer à la 11^e édition de l'opération. Ils parleront les 3 et 10 mars, de 8h15 à 10h30, au lycée Robert Schuman, de leur parcours et de leur métier à des élèves souvent perdus dans leurs choix d'orientation. Q2ER est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Charenton, la Ville de Saint-Maurice et le Territoire Paris Est Marne&Bois, le Club Gravelle et le lycée Robert Schuman.

Pour participer, appeler le 01 46 76 50 03, ou candidater par mail (eco@charenton.fr).



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Triple preuve



Plusieurs professionnels ont récemment été salués. Pour la 2^e année consécutive, la boucherie "L'authentique" (168 bis rue de Paris), dirigée par Ytshak Vacrate, est présente dans une parution du guide gastronomique Gault&Millau.

Toujours côté commerces de bouche, un récent article du Parisien est le témoignage de la qualité globale de nos restaurateurs et professionnels des métiers de bouche.

Enfin, lors de la cérémonie de valorisation des entreprises artisanales organisée le 4 décembre dernier par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA 94) et le Territoire Paris Est Marne&Bois, Claire et Florent Labourier d'"Ame 2 Tapissiers" ont une nouvelle fois été ensemble récompensés lauréats de la Charte Qualité Performance et au titre de Maitres Artisans d'art.



Nouvelle librairie

Nommée La Vie immédiate, en référence à un recueil du poète Paul Eluard, qui a vécu et est mort à Charenton, elle sera installée à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue du Général Leclerc. Dès début mars, cette librairie généraliste avec un rayon jeunesse proposera régulièrement des rencontres et des animations.

A noter qu'elle a remporté l'appel à projet produit en 2024 par la Ville en tant que propriétaire des murs, face à divers projets commerciaux dont d'autres prometteurs libraires. (Nous reviendrons sur cette ouverture dans notre prochain numéro).

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 9 février

GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 16 février

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 23 février

PHARMACIE DE GRAVELLE

118 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 18 32

Dimanche 2 mars

PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 9 mars

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis rue de Paris
Tél. : 01 43 68 00 38

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

VOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT



L'agence Generali de Janko Petrovic distinguée

L'agence Generali de Charenton dirigée par Janko Petrovic se distingue cette année encore en atteignant une place de choix dans le classement national du Club Excellence du groupe Generali. Avec une performance remarquable, elle se positionne parmi les 40 premières places (sur 837 agences françaises de ce groupe) ; un exploit qui témoigne de son professionnalisme, de son dynamisme et de son engagement envers ses clients. Ce classement, réalisé annuellement par

Generali, évalue les agences sur plusieurs critères, notamment la qualité de leurs services, leur croissance, leur capacité à fidéliser leurs clients.

Ainsi derrière ce succès, se cache une équipe engagée, compétente et impliquée qui, aux côtés de leur dirigeant, accompagne ses clients avec des solutions adaptées et un service de proximité. Les membres de l'agence mettent, au quotidien, un point d'honneur à comprendre les besoins

spécifiques de chaque client, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels ou d'entreprises. C'est cette approche personnalisée qui a conquis la confiance des clients et permis à l'agence de se hisser parmi les meilleures... mais pas seulement...

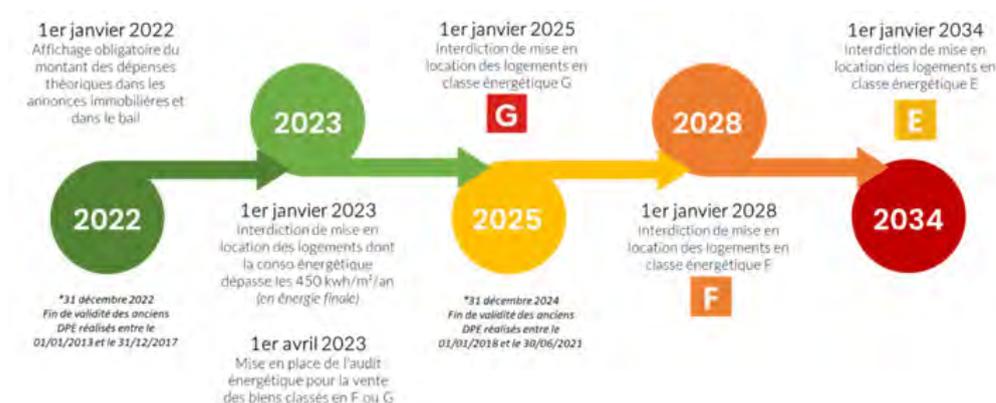
En effet, leur contribution à la vision de l'entreprise à travers l'implication active de Janko Petrovic au sein de la Fondation Generali "The Human SafetyNet" dont le programme, depuis 2017, vise à accompagner les personnes réfugiées bénéficiant d'une protection internationale (asile ou protection subsidiaire) dans leur projet de création d'entreprise ou dans leur retour vers l'emploi, n'est pas étrangère à ce classement enviable et envié depuis 3 années.

En s'appuyant sur cette performance, l'agence de Charenton continuera cette année d'innover et de se projeter dans l'avenir en faveur de ses clients.

22 avenue Jean Jaurès • 01 41 79 14 70
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30

LUTTE CONTRE LES "PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES"

Propriétaires bailleurs, faites-vous accompagner dans la rénovation de votre habitat



Depuis le 1^{er} janvier 2025, les appartements en classe énergétique G sont interdits à la location en France métropolitaine. Cette réglementation imposée par la Loi Climat et présentée dans la frise ci-dessus, s'étendra aux classes énergétiques F et E d'ici 2034. Ainsi, les propriétaires sont-ils incités à effectuer des travaux de rénovation énergétique pour maintenir la location légale. Afin d'être accompagnés dans la réalisation de travaux d'amélioration énergétique ou de mise en accessibilité des logements, l'Espace France Renov' se déploie sur le territoire Paris Est Marne&Bois. Ce dispositif permet ainsi aux propriétaires de bénéficier d'informations, d'un accompagnement et de conseils dispensés par des experts sur toutes les questions de rénovation énergétique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
www.parisestmarnebois.fr rubrique "Rénovation Énergétique".



Ouverture du pôle santé Gravelle

Situé au 50 avenue de Gravelle dans des locaux soignés et lumineux, appartenant à la Ville, il doit participer à la lutte contre la désertification médicale.

Sur 450 m², le pôle santé installé au rez-de-chaussé d'un bâtiment qui vient d'être entièrement réhabilité, accueillera plusieurs praticiens : médecins généralistes, pédiatre, radiologue ou encore endocrinologue aux tarifs conventionnés.

Pôle santé Gravelle,
50 avenue de Gravelle.



EXPOSITION

Des débuts de la psychiatrie à l'hôpital Esquirol

L'exposition Aux sources de la psychiatrie, la Maison de Charenton, présentée jusque fin juin aux Archives départementales, explique comment l'ancienne maison des fous du Val-de-Marne est devenue le berceau de la psychiatrie : l'hôpital Esquirol. Car bien avant la célèbre Sainte-Anne à Paris, l'expression "Il est bon pour Charenton a longtemps existé". L'exposition retrace les 300 ans des lieux qui ont un temps accueilli le Marquis de Sade. Lieu où en 1641 un hôpital pour indigents est ouvert avec à l'époque cinq lits, réservés à des personnes considérées comme "déviantes" : prostituées, mendiants, alcooliques, libertins.

Après la révolution il reçoit les "insensés" de l'hôpital Bicêtre ou de la Salpêtrière. Dans ce domaine, et sous les frères de la Charité, une vraie compétence de soins avait été développée. Au fil des ans de nombreuses recherches sur la

psychiatrie y sont menées. Puis en 1825, un célèbre aliéniste, Jean-Etienne Esquirol, devient le médecin en chef du lieu. Il inspire en 1838 la "loi sur les aliénés", qui institutionnalise des outils de suivi au niveau médical, valorise le rôle du médecin et de son expertise, prévoit de l'internement de force. Y séjourner est parfois encore une rude épreuve. Néanmoins, une approche bienveillante du patient est ensuite mise en place. L'exposition évoque le quotidien des internés, et leur donne la parole !

Jusqu'au 27 juin aux Archives départementales, 10 rue des Archives à Créteil. Un ouvrage a été publié à cette occasion.



ANNIVERSAIRE

Des nouveautés pour les 40^e Foulées

Toujours organisées par l'Azur Olympique Charenton avec la Ville, les courses pédestres des Foulées charentonnaises fêtent cette année leurs 40 ans. Nouveautés : quatre stands sur la prévention santé seront installés avec des conférences en amont et en visio. Une nouvelle course sera proposée, le mile, soit 1560 mètres. Ce qui donnera la possibilité aux plus courageux athlètes de disputer le Challenge en courant un semi-marathon en enchaînant le mile, le 5 km et le 15 km. A noter que les travaux de voirie sur la rue de Paris et les algecos de l'avenue Anatole France ont amené les organisateurs à modifier le trajet habituel. Comme le veut la tradition, les Foulées déploient une démarche de développement durable. Les organisateurs ne distribuent ni médaille, ni cadeau fabriqué à l'autre bout du monde mais un cadeau responsable.

**Dimanche 16 février, départ à l'angle de la rue de Paris et de l'avenue Anatole France
8h45 : le mile / A partir de 9h : courses enfants / 9h45 : le 5 km / 10h30 : le 15km**

Dossards à récupérer les samedi et dimanche au gymnase Nelson Paillou. Les inscriptions peuvent se faire sur place le samedi et le dimanche dans la limite des places encore disponibles et en amont sur lesfouleescharentonnaises.fr.

LES RENDEZ-VOUS
DES MÉDIATHÈQUES

Rencontre littéraire et exposition géante

L'autrice Odile Amblard vient présenter son livre "C'est quoi la différence entre sexe et genre ?" publié chez Bayard. Odile Amblard est une autrice charentonnaise reconnue et spécialiste des ados.

**Samedi 8 février à 16h,
médiathèque des Quais**

Exposition géante "la petite créature" de Marjolaine Leray. Prêtée par le Département du Val-de-Marne, elle propose, le samedi 8 mars, la venue de Marjolaine Leray pour des ateliers avec les enfants autour de son exposition.

**Du vendredi 28 février au mercredi 9 avril,
médiathèque des Quais**

DÉCOUVERTE

La peinture libre, un chemin vers la confiance



L'atelier de Charenton propose une rencontre accompagnée par l'exposition d'une vingtaine de tableaux d'élèves de Sandrine Sananès. Cette réunion d'information destinée aux parents qui cherchent une activité pour leurs enfants, leurs adolescents ou eux-mêmes. Alors

pourquoi pas la peinture libre, pratiquée à l'atelier. Là on est libre du sujet, des formes, des couleurs et de la composition de son tableau. Un espace d'expression singulier, où chacun peut explorer sa créativité en dehors de tout jugement esthétique.

**Judi 20 mars de 18h30 à 20h30, 33 rue Gabrielle, gratuit, arrivée libre à tout moment, places limitées, latelierdecharenton.com.
Inscriptions par SMS au 06 12 61 39 08 ou sur :**



T2R

Festival des Nouvelles Écritures

Du samedi 8 au vendredi 14 février, le festival met les mots sur le devant de la scène. Des mots et des paroles comme des uppercuts, des déflagrations nécessaires.

AMICALEMENT LA HAINE



En ouverture de Festival, ce texte magnifique de l'auteur danois Tomas Lagermand Lundme raconte l'histoire d'une rédemption avec des mots à fleur de peau, dans un dispositif scénique exceptionnel où le public est au cœur de l'espace théâtral. La pièce est le récit d'un quarantenaire victime de deux agressions homophobes au cours d'une nuit à Copenhague.

Samedi 8 février à 20h30, mise en scène de Christoffer Berdal, avec Thomas Landbo, à partir de 16 ans.

IPHIGÉNIE À SPLOTT



Le texte de Gary Owen s'inspire du mythe grec d'Iphigénie, sacrifiée pendant la guerre de Troie par son père Agamemnon. Elle est ici combative, drôle et diablement furieuse pour nous raconter les classes sociales défavorisées. L'actrice, Gwendoline Gauthier, est accompagnée par trois musiciens "Rock", nous offrant un spectacle organique et démesuré.

Jeudi 13 février à 20h30, mise en scène de Georges Lini, à partir de 10 ans.

CÉDIPE TA MÈRE !



Comme son titre l'indique, le texte de Corinne Merle interroge son rapport à la maternité. Naviguant entre le stand-up et le seule-en-scène, l'autrice est aussi actrice et vient troubler nos repères, bousculer nos certitudes avec un spectacle

psychanalytique et psychédélique.

Vendredi 14 février à 20h30, mise en scène de François Jenny, à partir de 12 ans.



L'artiste plasticienne **Solange Gautier** exposera ses collages sur la thématique des mots et proposera un atelier de collage le **samedi 8 février de 14h30 à 16h30**.

Tout public. Inscription par e-mail : relations-publiques-t2r@charentonlepont.fr

Tarif unique : 6 euros.

Les élèves du Conservatoire à Rayonnement régional Marcel Dadi de Créteil feront une lecture et une mise en espace des textes de différents auteurs de la Génération X le mercredi 12 février de 18h à 20h.

MUSIQUE

Deux solutions de proximité pour enregistrer



ainsi les artistes de demain.

Le studio d'enregistrement et de répétition du service municipal de la Jeunesse de Charenton. Il est accessible à la location pour tous les Charentonnais. Très utilisé également dans le cadre des ateliers socioculturels, il accueille notamment les cours de chant et de batterie/percussions. Moderne et doté d'un équipement professionnel, son ingénieur du son est à votre écoute.

Treize horaires variables sur réservation du lundi au samedi. Réservation par mail : jeunesse@charenton.fr

Studio d'enregistrement intercommunal de Saint-Maurice. Financé par le Territoire Paris Est Marne&Bois, il a pour objectif de permettre aux talents du Territoire d'enregistrer leurs prestations musicales dans des conditions professionnelles et à des tarifs accessibles. Il pourra également être loué par des professionnels pour procéder à leurs enregistrements. Doté de matériel neuf et moderne, il propose à ses utilisateurs tout le confort et l'ergonomie qui leur permettront d'exprimer leur créativité de devenir

Le studio est implanté à l'espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice, tél. : 06 72 14 85 32, mail : robin.clement@pemb.fr.

★ Agenda ★

Samedi 8 février

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedi 15 février, place Henri d'Astier et samedi 22 février, place Aristide Briand.

Dimanche 9 février

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

★ 84 quai des Carrières (parking Bobillot). Autres dates : dimanche 16 février, place Aristide Briand et dimanche 23 février, 84 quai des Carrières.

Les heures d'orgue • à 15h45



Dimanche 9 février 2025

15h45

VLADIMIR SAAKIAN

Orgue et chant

Œuvres de
BACH, FRESCOBALDI,
FRANCK, FLEURY,
TOURNEMIRE

Vladimir Saakian, à l'orgue et au chant interprétera des œuvres de Bach, Frescobaldi, Franck, Fleury et Tournemire. Libre participation aux frais.

★ Eglise Saint-Pierre, place de l'Eglise

Mardi 11 février

Permanence départementale • de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis rue des Bordeaux

Lundi 24 février

Permanence du Député Michel Herbillon • à 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris.



Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :
www.charenton.fr/newsletter

En route vers l'emploi

Votre entreprise recrute pour tout type de contrat (CDD, CDI, stage, alternance) ? Pensez au salon En route vers l'emploi. Ce forum de l'emploi est organisé conjointement par les Villes de Charenton et de Saint-Maurice en partenariat avec France travail et la Mission locale.



Mardi 25 mars de 9h à 13h à l'espace Toffoli, 73 rue de Paris.
Inscriptions au 01 46 76 50 00 ou par mail : emploi@charenton.fr.



Samedi 8 mars : le marché retrouve la halle !

Après plusieurs mois de travaux, les marchands alimentaires se réimplantent dans la halle du marché. L'occasion pour les chalands de faire leurs emplettes de produits frais et de qualité dans un cadre rénové. Et de tester la buvette et sa terrasse implantées au centre du bâtiment. Puisqu'il sera possible d'y déguster ses achats, le lieu devrait rapidement devenir un lieu de rendez-vous, familial et convivial.



Version audio
du **Charenton magazine**
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

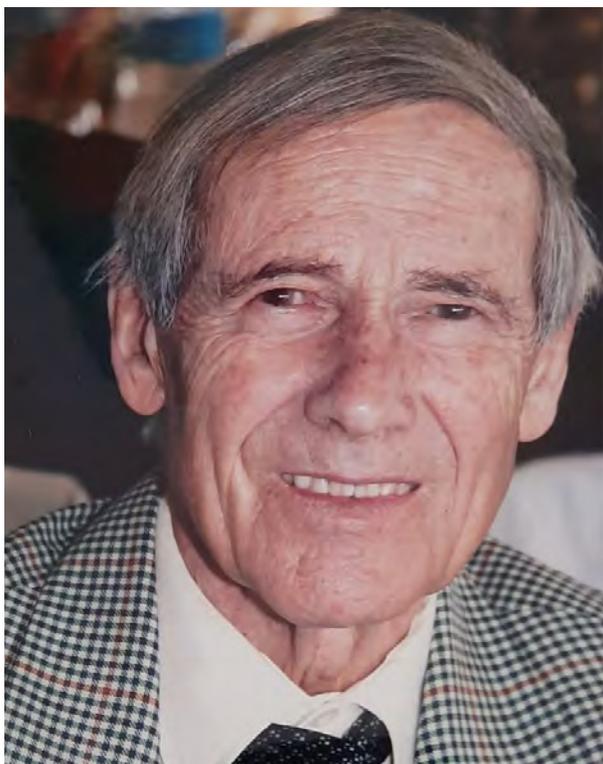
PIERRE DAWANCE

Né le 28 novembre 1924 à Lille, Pierre Dawance travaille dès 14 ans, vendant des journaux, puis en accompagnant quelques temps son père plombier zingueur. Il opte finalement pour les assurances puis s'engage dans la résistance le 5 janvier 1944 au sein du réseau Pierre Jacques. Dénoncé par un Français collaborateur, il est arrêté par la Gestapo le 23 juin 1944 en gare de Lille. Détenu et torturé dans la prison de Loos-lès-Lille, il est déporté dans le train de LOOS, dernier convoi parti de France vers les camps de la mort nazis. Il arrive en octobre à Kochendorf, camp annexe du camp du Struthof en Alsace. Presque 7 mois plus tard, devant l'avancée des forces de libération, le camp est évacué. Ne pouvant plus marcher, Pierre Dawance est transféré en camion le 29 mars 1945 vers le camp de Dachau où, dans les derniers jours, ses camarades le cachent sous une paille. Le camp est finalement libéré le 30 avril 1945. Pesant 37 kg, atteint de tuberculose, de scorbut et de typhus son état est jugé sans espoir et il n'est pas rapatrié directement. Soigné, il est définitivement de retour en France début 1947 et reprend son activité dans les assurances à Paris, où il rencontre sa future femme avec qui il aura quatre enfants. Après plusieurs déménagements, la famille Dawance s'installe à Charenton. Pierre finit sa carrière comme Inspecteur général et Directeur du centre de formation de la Compagnie "La France" en région parisienne.

Ses proches évoquent un travailleur acharné, un homme droit, épris de liberté, une personnalité exceptionnelle, d'un abord toujours agréable. Terriblement marqué par la guerre, il accepte d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1971 et s'investit dans la réconciliation franco-allemande tissant par exemple des liens humains très étroits, profonds et durables avec les responsables de l'Association Miklos Klein et les maires successifs de Bad Friedrichshall, et voyage régulièrement en Allemagne. Il est aussi membre actif de l'Union nationale des combattants. Pierre Dawance s'est éteint le 27 décembre, il venait d'avoir cent ans. Toutes nos condoléances à sa famille.



FRANÇOIS EDERN



Breton d'origine, il est resté très attaché à cette région qui le vit naître le 8 juillet 1929 au Folgoët (Finistère). Militaire de carrière, il s'engage en 1946, à 17 ans, au 1^{er} Régiment de Chasseurs à cheval et part en Indochine. Il monte très rapidement en grade. A son retour, il est affecté à Dinan où naissent ses deux premiers enfants, Patrice et Michèle. Il part ensuite en Algérie, dans l'oasis de Djanet, où naissent ses deux filles cadettes, Véronique et Marie-Luce. Quelques années plus tard, il rentre en France et est muté à Châteauroux. François Edern est ensuite affecté à Sarrebrück, dans les forces françaises en Allemagne, dans l'Intendance, comme officier trésorier. En 1971, il est muté au Collège militaire de Saint-Cyr-l'École comme trésorier. Enfin, il prend sa retraite militaire en 1976, à 47 ans, avec le grade de Capitaine. Il est fait Médaille militaire, Chevalier de l'Ordre national du mérite, Croix de Guerre, Croix du Combattant avec deux citations et de nombreuses décorations commémoratives Indochine et Algérie.

Début alors sa carrière civile. Il s'installe à Paris, suit une formation-reconversion de gestionnaire. Il devient fondé de pouvoir chez le syndic d'immeubles Richardière, où il est responsable d'un portefeuille d'immeubles. Il prend sa retraite définitive à 67 ans. C'est en 2006 qu'il s'installe à Charenton, où il s'implique dans la vie de la Cité. Secrétaire général de l'UNC (Union Nationale des Combattants) Charenton Saint-Maurice, il est aussi membre de l'A3A et du Comité de jumelage Allemagne. Grand sportif, adepte de la gymnastique selon la méthode du Docteur Ruffier, il fonde au début des années 80 la FECPF (ou Fédération Ruffier) qui compte aujourd'hui 35 cercles dans toute la France. Il crée également une association de gymnastique, randonnées et marche nordique toujours bien vivante.

Ceux qui l'ont connu ont été marqués par son sens de l'organisation, son esprit d'initiative, sa rigueur, son intégrité, Ils saluent également sa générosité, son optimisme et sa foi en l'homme. François Edern est décédé le 27 décembre. Toutes nos condoléances à son épouse Martine et à sa famille.

CHARENTON DEMAIN

Information

En premier lieu, les élus du groupe Charenton Demain soulignent leur attachement au respect du principe de présomption d'innocence.

Un article du Parisien (07/12/24) a révélé que le Tribunal Correctionnel de Créteil a condamné le 01/07/24 en 1^{ère} instance M. Brétillon, ancien Maire, pour prise illégale d'intérêt, à 8 mois de prison avec sursis et au paiement de 13.300 euros de pénalités.

Aux termes dudit jugement, M. Brétillon a favorisé, lorsqu'il était en fonction, un promoteur immobilier, condamné aussi en 1^{ère} instance, auquel il est lié par sa belle-famille. De plus, la proposition financière

de ce promoteur était moins intéressante pour la commune que celle d'un autre constructeur identifié à l'issue d'une consultation. La Ville s'est constituée partie civile dans cette affaire à la suite d'un signalement auprès du Procureur de la République, selon l'article 40 du Code de Procédure Pénale.

L'ancien Maire et le Promoteur ont fait appel de ce jugement. La Ville sera représentée par son avocat lors de la prochaine audience devant la Cour d'Appel de Paris. La Commune a également engagé une procédure auprès de la juridiction civile à l'encontre de la société de promotion immobilière retenue.

En septembre 2024, M. Brétillon a demandé que ses frais d'avocats soient pris en charge par la commune dans le cadre du dispositif dit de protection fonctionnelle. Cette demande présentée en Conseil Municipal (03/12/24) a été refusée par la majorité des élus. Seuls les groupes d'opposition Charenton Passionnément, Charentonnais Engagés et Charenton le changement, ont voté pour.



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Une fiscalité indirecte qui augmente

Pas d'augmentation de nos impôts locaux. Une bonne nouvelle ? Oui, mais en y regardant de plus près, on découvre une autre réalité : depuis 2020, les Charentonnais subissent une hausse constante de la fiscalité indirecte, moins visible mais tout aussi pénalisante. La prétendue stabilité que le maire affiche est compensée par une augmentation continue des tarifs des services et des accès aux équipements (activités périscolaires, socio-culturelles, stationnement, ...).

Ces augmentations votées systématiquement par la majorité pèsent

lourd sur le portefeuille des Charentonnais. Ce tour de passe-passe touche tout le monde et frappe particulièrement les familles, les jeunes actifs et les retraités. Ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts voient leur quotidien alourdi par ces hausses répétées. Le maire tente de faire passer celles-ci pour des ajustements nécessaires, mais cela revient à faire payer plus tout en se targuant de ne pas augmenter les impôts ! Les Charentonnais méritent des élus qui défendent leurs intérêts plutôt que d'alourdir leur quotidien.

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON,

Oriane OUTIN,

Serge TOURCHIK



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

De la difficulté d'exercer un mandat d'opposition

Ma dernière tribune n'a pas été publiée dans ce journal du fait d'un retard de communication de la date limite pour soumettre un texte. Ceci ne m'a pas permis d'écrire un texte dans le temps imparti et relève soit d'une désorganisation de la majorité, soit d'une volonté délibérée d'entraver l'expression de l'opposition.

Et il ne s'agit que d'un exemple. Ainsi, à Charenton, les élus d'opposition ne disposent d'aucun moyen ou ressource, si ce n'est un local à se partager. Pas un centime d'indemnité pour le temps consacré à défendre les 43,8% de Charentonnais(es) qui ne se reconnaissent pas dans la majorité. Impossible, contrairement à la majorité, de mener nos actions pour répondre aux enjeux locaux.

L'accès à l'information reste le principal défi. Bien que la loi exige une transparence totale, nous sommes souvent informés à la dernière minute des initiatives prises par la mairie, voir parfois des semaines après. L'opposition reçoit son propre agenda des manifestations, différent de celui de la majorité, pourquoi donc ?

Les ordres du jour des conseils municipaux sont envoyés à l'opposition seulement sept jours avant le conseil. Ils contiennent plusieurs centaines de pages à analyser, et plus encore lorsqu'il s'agit du budget municipal, ce qui rend impossible une analyse détaillée. Ceci entraîne une marginalisation de l'opposition et entrave notre capacité à exercer notre rôle de contre-pouvoir.

Loïc Rambaud, conseiller municipal "les écologistes"

de ces points ils ne font pas mention. Ils préfèrent mettre en avant les mesurette consensuelles.

Le 2^{ème} item est l'attractivité et notamment la gestion financière. Ils disent qu'on a parmi les taux les plus faibles de taxe foncière. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que le niveau de taxe foncière rapporté aux revenus des propriétaires est tout juste dans la moyenne départementale (2.5%) et supérieur à la moyenne régionale. Rien de glorieux donc.

A l'écriture de cette tribune, nous n'avons pas encore à disposition les éléments du budget 2025. Le bilan de la droite municipale pour les 4 ans qui viennent de passer n'invite pas à l'autosatisfaction, ni à l'espoir pour notre ville.

João Martins Pereira

jmartinspereira@charenton.fr

pscharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

Bilan 2020-2024 : beaucoup d'encre pour pas grand-chose

Le mois dernier, les Charentonnais ont reçu un document retraçant sur 33 pages le bilan de la majorité municipale depuis 2020. Nous n'avons ici que 1520 signes : nous ne pouvons revenir sur l'ensemble des approximations, appropriations, fausses vérités qui y sont listées. 2 points saillants :

Le 1^{er} item s'intitule « Une ville d'avenir ». Selon la droite charentonnaise, une ville d'avenir consiste donc à diviser par 2 les crédits de la bourse au permis, baisser de 28.42% ceux du Service Jeunesse, supprimer l'opération "boîte à goûter", dépecer le théâtre et le conservatoire de leurs moyens, n'avoir aucune politique notable en direction des jeunes... comme démontré sur le budget 2024. Bizarrement,



RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON !

Le pire n'est jamais à craindre !

À l'heure où je me mets à écrire cette tribune, François Bayrou (MODEM) vient de réussir l'exploit de faire rejeter la première motion de censure contre lui le 16 janvier.

Le parti socialiste semblant enfin prendre ses distances avec la France insoumise : le parti du chaos, de l'antisémitisme et de l'islamo-gauchisme.

François Bayrou, Homme du centre s'il en faut, a su équilibrer ses propositions afin que tous les partis de l'arc républicain, de droite et de gauche, puisse se rassembler pour rechercher des compromis sur tous les sujets d'importance :

La réforme des retraites, les économies à faire, l'école, l'hôpital, la justice, la défense, la sécurité, l'immigration...

Sa tâche sera rude et son chemin pavé d'obstacles à franchir à chaque texte de loi. Mais qui ne serait pas d'accord pour dire que la France a besoin de stabilité pour traverser les risques géopolitiques qui nous attendent avec la guerre en Ukraine, l'instabilité du proche orient et l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

Seul un homme du centre peut y arriver ! Il sera aidé dans sa tâche par le groupe Ensemble Pour la République (EPR) de l'Assemblée Nationale et qui rassemble Renaissance, le MODEM, Horizons, le Parti Radical et l'UDI.

L'enjeu est de taille mais la victoire n'en sera que plus belle !

Francis Rodriguez-Lacam

Président de la circonscription numéro 8 du Val-de-Marne pour le Parti Radical

(Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice)

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• Vincent BOUCHÉ et Valentina DZHERSON • Christophe RAMOND et Nathalie GOETT • Sébastien MENAGER et Yumiko REGI • Abderrahim CHOUÏREF et Sabrina MOUNSI • Hanî NOUR EL DIN et Dina-Inès DRAREDJA

Décès

Avec nos sincères condoléances

• Elisabeth GUICHARD • Robert BIGUET • Maurice BOUDAREL • Françoise GUIDON née TIRMARCHE • Paulette VELIUS née LUBINEAU • Guy PETER • Dominique de MONTGOLFIER née BOUCHET • Véronique SPEYBROUCK • Reine LYNCH née ROUSSEL • Maurice GILBERT • Anna BETITE • Aline DAGRON née FARCHAUD • Simone LECLERC née BOISSEAU

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

• Éléonore DEHAINE ALLAIN • Joseph DIVANDARY • Gabin LINON • Adèle BUISSON • Olivia MASSON • Raphaël CLARISSE • Lev EVAN • Maël BOKOBZA GUILLET • Ariane de MONTECLER • Hassan KHAN • James ROBERT BUSSONNAIS • Névya DOYEN

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en février 2009 : de février 2025 à mai 2025
- Ceux nés en mars 2009 : de mars 2025 à juin 2025
- Ceux nés en avril 2009 : d'avril 2025 à juillet 2025

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, le samedi de 9h à 12h.



CHARENTON ECOLOGIE Crise énergétique

La crise énergétique actuelle bouleverse nos vies, y compris ici, à Charenton. La flambée des prix affecte les ménages, les entreprises locales et les services publics, nous rappelant combien il est essentiel de garantir une énergie abordable et indépendante pour protéger notre quotidien.

Grâce à son parc nucléaire, la France est mieux armée que d'autres pays face à cette crise. Cette énergie décarbonée et stable en coût joue un rôle clé pour limiter l'impact des hausses tarifaires. Cependant, des choix politiques passés ont fragilisé cette filière stratégique, freinant sa modernisation au profit d'énergies fossiles (gaz) ou importées.

À titre personnel, mon départ du parti des écologistes a également été motivé par leur opposition au nucléaire, que je considère comme un pilier indispensable de toute transition énergétique réaliste. Les défis climatiques et sociaux, même à l'échelle locale, exigent une vision pragmatique, éloignée des dogmes.

À Charenton, nos efforts pour bâtir une ville durable – végétalisation des cours d'écoles, aménagements pour la mobilité douce – doivent s'appuyer sur une énergie fiable et respectueuse du climat. Défendre le nucléaire, tout en développant les énergies renouvelables et en renforçant l'isolation des bâtiments, c'est s'assurer que notre engagement local pour la transition écologique reste à la hauteur des enjeux globaux. Construisons ensemble un avenir énergétique cohérent et responsable.

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Ces deux derniers mois, le maire de Charenton a censuré mes tribunes mensuelles de "libre expression". Personne n'étant au-dessus des lois, un recours a été ordonné par mon autorité d'élus auprès du tribunal administratif pour faire répondre le maire de ses manquements graves en démocratie. Espérons que ses frais d'avocat ne soient pas payés par les charentonnais cette fois. Par le passé, d'autres maires en France ont été condamnés pour des faits similaires. En bâillonnant ma parole, le maire m'a notamment empêché d'aborder ces sujets :

- 5 de ses élus adjoints ne résidant pas à Charenton mais percevant

des émoluments financés par nos impôts locaux.

- La cause des otages juifs séquestrés depuis plus de 450 jours par le Hamas.

- Mon soutien aux chrétiens d'Orient pour Noël.

Malgré la peur de la vérité de ce maire, pleine confiance en la justice de mon pays pour le faire condamner et lui rappeler la législation en vigueur.

Meilleurs vœux 2025 !

Mickaël Szerman Président Charentonnais Engagés.
charentonnaisengages@gmail.com



CHARENTON, LE CHANGEMENT ! Adjoints « Hors les murs »

Bien que la loi française permette à un élu local, y compris un adjoint au maire, de ne pas résider dans la commune où il est élu, cela est en contradiction avec le principe fondamental de proximité qui caractérise la démocratie locale. Les élus locaux doivent être proches des citoyens qu'ils représentent, tant sur le plan géographique que relationnel et pas uniquement qu'ils soient propriétaires d'un local à Charenton.

A Charenton, 5 adjoints clés, indemnisés par les charentonnais : séniors, culture, enfance et éducation, sports, jeunesse, prévention

et protection de l'enfance ne vivent pas à Charenton mais à Dinar, Nogent, St Maurice, Créteil ...

Les adjoints doivent assurer des permanences H24 toute une semaine. Ils peuvent être appelés à tout moment pour des urgences avec une présence imminente. Les charentonnais sont en droit de s'interroger comment ces adjoints peuvent assurer une présence active et être avec eux si cela s'impose ou si urgence même en pleine nuit.

Habiter Charenton est un acte d'engagement qui incarne la volonté de partager les mêmes conditions de vie que les charentonnais et non une option.

Adra El Harti, Rachel Gruber, Claudia Yango

La France en crise(s)

Les communes... Heureusement !

Plus que jamais, les communes et leurs Maires sont garants
de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

Pour plus d'informations,
l'AMF est là pour vous

#MaCommuneHeureusement

